

Pressée de négocier le Brexit, l'Union européenne prend son mal en patience

■ Les Européens redoutent que les négociations prennent du retard. Car le temps est compté.

Je ne pense pas que [le résultat des élections britanniques] rende désormais les choses plus faciles, mais nous sommes prêts". De Prague, où il participait à une conférence sur le défense et la sécurité, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a résumé l'état d'esprit qui animait les institutions et les autres Etats membres de l'Union européenne, vendredi matin.

Depuis l'annonce, par Theresa May, de la tenue d'élections anticipées, la Première ministre britannique et ses partenaires européens étaient au moins d'accord sur un point : ils espéraient que le nouveau gouvernement dispose d'une majorité confortable, et donc d'un mandat fort, pour entamer les négociations sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union. C'est raté, le parti conservateur a perdu sa majorité absolue. "Avec un partenaire affaibli (ce qu'est indubitablement Theresa May, Ndlr) lors des négociations, il y a un risque que cela tourne mal", a commenté l'Allemand Günther Oettinger, commissaire européen au Budget sur les ondes de la radio Deutschlandfunk.

"Quelle est la position britannique ?"

Les Européens redoutent que le début des négociations, qu'ils espéraient entamer le 19 juin prochain, soit retardé. "La date du 19 est toujours notre base de travail", glisse une source européenne. "Mais nous n'avons même pas encore discuté avec les Britanniques de la logistique des négociations (taille des délégations, échéancier des cycles de négociations, etc., Ndlr). On ne peut pas tout planifier tout seul", soupire un autre interlocuteur européen.

Les Européens répètent comme un mantra qu'ils sont "prêts et bien préparés". De fait, le mandat de négociation de l'Union a été clairement défini et arrêté

par les Vingt-sept et la Commission. Les lignes directrices britanniques restent, quant à elles, assez floues. Ce qui a le don d'agacer les Européens : "Un an après le référendum britannique, nous ne connaissons toujours pas la position de négociation du Royaume-Uni", a cinglé la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini, également à Prague. L'Union est d'autant plus dans l'expectative qu'il est tout sauf évident que le gouvernement minoritaire formé vendredi par Theresa May a l'autorité pour mener le Brexit "dur" (sortie du marché intérieur et de l'union douanière) annoncé par le précédent exécutif.

Deux ans pour tout boucler

"Les négociations sur le Brexit devraient débuter quand le Royaume-Uni sera prêt", a tweeté le négociateur en chef de l'Union, Michel Barnier. Mais d'autres ne se privent pas de rappeler à Londres que le compte à rebours est lancé. "Nous ne savons pas quand les négociations commenceront, mais nous savons quand elles doivent se terminer", a déclaré, via Twitter, le président du Conseil européen, Donald Tusk. C'est-à-dire, selon l'article 50 du traité, deux ans jour pour jour après que Theresa May a officiellement signifié la volonté du Royaume-Uni de quitter l'Union. Soit le 29 mars 2019. Avec ou sans accord.

L'article 50 précise que les négociations peuvent être prolongées, à la demande de l'Etat membre sortant, avec l'accord unanime de tous les autres. Un élément joue en faveur de cet éventuel scénario : le souci absolu de l'UE d'éviter un Brexit sauvage. Cependant, la législature européenne s'achèvera au printemps 2019 et le Royaume-Uni restera membre à part entière de l'UE tant qu'il n'en est pas sorti. Aussi devrait-il présenter des candidats

aux élections européennes, un nom pour la Commission et continuer à contribuer au budget européen. Fa-mieux désordre en perspective. *“Avant de se poser la question de prolonger les négociations [...] il faudrait qu’elles commencent”*, a grincé Jean-Claude Juncker.

Et si le Royaume-Uni décidait, après

réflexion, de rester dans l’Union ? L’article 50 ne prévoit pas ce cas de figure... et donc ne l’exclut pas formellement. *“La révocation de l’article 50 nécessiterait l’accord politique et unanime des Vingt-sept”*, projette une source européenne. Personne, en Europe, ne croit à un revirement britannique. Le résultat des élections n’en donne d’ailleurs pas l’indice.

Olivier le Bussy

“Pour être franc, cela ne rendra pas les négociations sur le Brexit plus faciles.”

Charles Michel

Premier ministre belge.

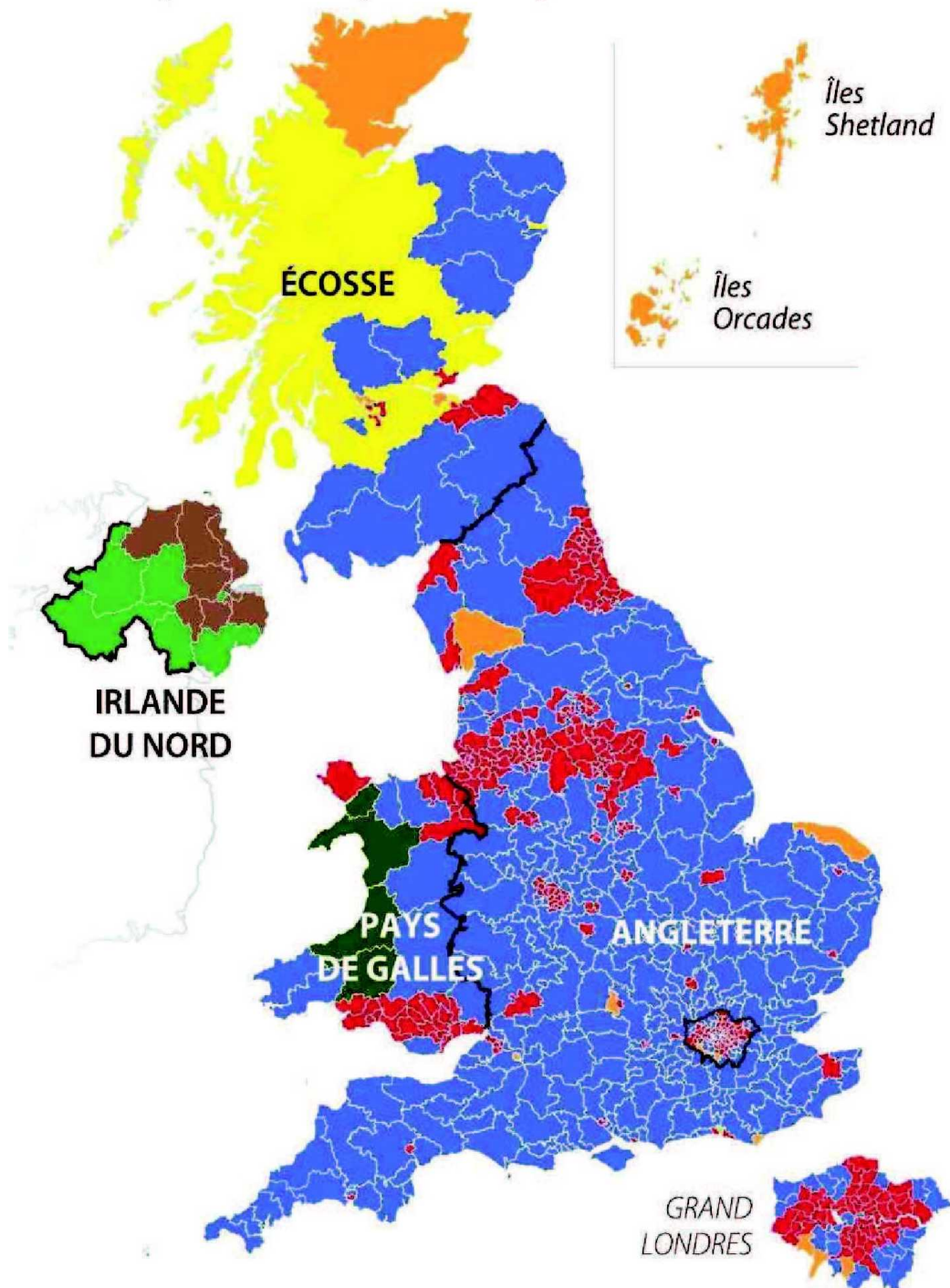
Les nationalistes écossais ont échoué à raviver la flamme indépendantiste

Un autre grand perdant du scrutin est le Scottish National Party (SNP) de la “First minister” écossaise Nicola Sturgeon. Il disposait de 54 sièges aux Communes, il ne lui en reste que 35. A la défaite s’est ajoutée l’humiliation : le numéro 2 du parti Angus Robertson, et sa figure historique, Alex Salmond, ont été défaits par les candidats du parti conservateur. Les “tories” remportent d’ailleurs en Ecosse une victoire éclatante, passant de 1 siège (celui de Ruth Davidson) à 13. La déroute n’est pas totale pour le SNP : il reste, de loin, le premier parti écossais et la troisième force de Westminster. Cependant, la flamme indépendantiste qu’il a tenté de raviver n’a pas pris. Tablant sur le fait que 62 % des Ecossais avaient voté pour le maintien du Royaume-Uni dans l’Union européenne en 2015, le SNP promettait d’organiser un second référendum d’indépendance après le Brexit. L’argument électoral a eu un effet repoussoir, plutôt que d’attraction. Nicola Sturgeon l’a admis, sans formellement renoncer à son projet d’“Indyref2”. *“Nous écouterons les électeurs et réfléchirons très attentivement à la meilleure manière d’aller de l’avant pour l’Ecosse”*, a-t-elle déclaré. A en croire Ruth Davidson, opposée à la scission du Royaume-Uni, l’affaire est entendue : *“Indyref2 est mort.”* Elle n’est pas la seule à le penser.

OleB

LÉGISLATIVES AU ROYAUME-UNI

Parti vainqueur dans chaque circonscription*



■ Conservateurs <i>Droite</i>	■ Libéraux-Démocrates <i>Centristes</i>	■ Verts
■ Travailleurs <i>Gauche</i>	■ Nationalistes écossais (SNP) <i>Pro indépendance</i>	■ Plaid Cymru <i>Nationalistes gallois</i>
<i>Irlande du Nord</i>		
■ Parti unioniste (DUP) <i>Droite, unionistes</i>	■ Sinn Fein <i>Gauche, républicains</i>	■ Indépendant